



UNE CITÉ DU BAS-EUPHRATE

AU QUATRIÈME MILLÉNAIRE.

En mars 1877, E. de Sarzec, consul de France à Bagdad, découvrait, au cours d'un voyage d'exploration, un groupe de monticules situés au milieu du désert de l'Irak-Arabi et nommés par les Arabes Tello, dans lesquels il ne tardait pas à reconnaître les ruines d'une ancienne cité morte depuis des siècles et ensevelie par les rafales sous le sable. Les onze campagnes de fouilles entreprises par l'infatigable archéologue firent apparaître peu à peu des constructions d'âges très différents dans les décombres desquelles ont été recueillies plusieurs centaines d'objets gravés et de plaques à inscriptions, près de 40,000 tablettes d'argile reproduisant la comptabilité publique et privée.

Les travaux exécutés durant les campagnes archéologiques de 1888 et 1889 mirent à jour des soubassements de la plus haute antiquité, dont la date, celle du règne d'Ur-Nina, était fournie par les objets votifs trouvés dans le massif de fondation. Au printemps 1902, année qui suivit la mort d'Ernest de Sarzec, les Arabes découvrirent dans un même endroit environ 1,500 tablettes datées des premiers successeurs d'Ur-Nina. Tous ces documents¹ remonteraient, si l'on en croyait les chrono-

1. Les documents sur lesquels s'appuie cette étude sont de deux sortes : les uns sont des textes de nature historique ou religieuse, ils ont été publiés pour la plupart dans les *Découvertes en Chaldée* par E. de Sarzec et L. Heuzey et se trouvent, avec la transcription et la traduction, réunis dans les *Inscriptions de Sumer et d'Akkad* de Fr. Thureau-Dangin (Paris, E. Leroux, 1905); les autres sont des textes de nature économique et pratique; un millier environ n'ont pas encore été édités; un certain nombre se trouvent dans les recueils suivants : *Recueil de tablettes chaldéennes*, de Fr. Thureau-Dangin, n° 16 à 76 (Paris, E. Leroux, 1903); *Documents présargoniques*, I, 1, du colonel Allotte de la Fuye *Ibid.*, (1908); *Dokumenty Khoziactvennoi ottschetnoï drevneïcheï zpokhi Khaldei*, de M. B. Nikolovsky (Saint-Pétersbourg, 1908); *Tablettes sumériennes archaïques, matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne*, de H. de Genouillac (Paris, Geuthner, 1909). — La publication de

gies babyloniennes, à environ 4500; cette date est sûrement trop élevée, mais on peut assigner à cet ensemble de textes d'après des données certaines une très haute antiquité, dont les années 3500 et 3200 paraissent marquer les limites.

Posséder pour une même petite ville, pour un espace de vingt-cinq années environ, près d'une centaine d'inscriptions religieuses et de textes historiques, plus d'un millier d'autres textes constituant les archives du temple et du palais, c'est-à-dire les documents mêmes de l'activité de la cité, était une fortune pour les historiens de l'Orient. J'ai essayé de tracer une esquisse de la société qui vivait dans cet eden, les plaines (*edinu*) du Bas-Euphrate, et je me propose de présenter à des esprits capables de goûter une page d'histoire ancienne les traits les plus marquants de ce tableau. Ils jugeront eux-mêmes qu'il y a bien longtemps l'homme était l'homme, qu'il vivait en société organisée, qu'il tirait parti de son travail pour satisfaire à ses nécessités, à ses désirs et à son goût artistique, qu'il adressait déjà à ses dieux ses sacrifices et ses prières.

Tello est situé au milieu de la plaine, entre les deux fleuves, à environ vingt-cinq kilomètres des marais de l'Euphrate, à cinq sur la rive est du Chatt-el-Hay. Ce long canal, qui va du nord-ouest au sud-est « depuis le Tigre jusqu'au grand fleuve », aurait été, au jugement de Sarzec, entièrement creusé de mains d'homme; il semble, d'après les textes, que la partie comprise entre le Tigre et Tello ait été seulement endiguée, tandis que celle qui va de Tello à l'Euphrate aurait été en réalité créée par l'homme.

Le nom de l'ancienne Tello est Lagas, un nom plus ancien encore serait Sirpurla. Lagas est la seule ville dont le site ait été retrouvé dans la région comprise entre les deux fleuves à l'est du Chatt-el-Hay. A peu de distance au nord, de l'autre côté du

Nikolvsky comprend une introduction, un inventaire et des tables (en langue russe). J'ai donné, pour ma part, dans l'introduction des *Tablettes sumériennes archaïques* (p. ix à lxxi), une étude critique, avec références, notes et documents à l'appui, sur la société sumérienne à l'époque la plus ancienne; ce sont les principaux résultats de ce travail qui se trouvent exposés dans le présent mémoire. Voir l'esquisse tracée par M. Maspero dans le *Journal des Débats* du 30 mars 1909.

canal, Gisuh, aujourd'hui Djoha, était la rivale née de Lagas. Plus loin, dans un site incertain, peut-être Bismya, se trouvait Adab, qui était, au temps d'un prince connu par nos textes, en relations d'amitié avec Lagas; plus au nord, dans un endroit nommé Fara, où les Allemands pratiquent des fouilles, était, semble-t-il, Suruppak, dont on possède des textes plus archaïques que ceux de Lagas; un peu au nord de Fara se trouve Niffer, anciennement Nippur, où la mission américaine de l'Université de Philadelphie a fait de fort belles découvertes¹. Au sud, au contraire, se trouvaient, du même côté de l'Euphrate, Uruk (Warka) et Larsa (Senkéreh); de l'autre côté du fleuve, Uru (Mugheir) et plus au sud Eridu (Abu-Cherein). Les textes postérieurs² ont conservé le souvenir du temps, — qui appartient à l'histoire, — où cette dernière ville se trouvait sur les bords de la mer, où les deux fleuves se jetaient séparément dans le golfe Persique, pénétrant alors dans les terres 200 kilomètres plus avant qu'aujourd'hui.

Toutes ces anciennes cités, et d'autres encore dont la position géographique reste indéterminée, formaient ensemble le pays de Sumer, appelé aussi « le pays » par opposition aux « contrées », expression par laquelle on désignait les régions ennemies. Ces petites principautés n'étaient pas unies seulement par le voisinage, mais encore par le fait d'être constituées par une population de même race et de même langue³. Au nord, c'était le pays d'Akkad avec la seigneurie de Kis dont un prince de Lagas se serait emparé un moment; la ville d'Upê, aujourd'hui Opis, au sud de Bagdad(?); les villes de Maër et d'Agadé aux sites inconnus. A l'est, c'était l'Elam, pays dont on a retrouvé des poteries préhistoriques des premiers habitants et un grand nombre de textes datant des périodes postérieures, mais aucun monument de l'époque à laquelle nous reportent nos textes.

La principauté de Lagas était limitée au nord et au nord-est

1. *Babylonian expedition of the University of Pennsylvania*; inscriptions archaïques : t. I, parties 1 et 2, éd. p. H. V. Hilprecht.

2. Côte B d'Urukagina, VII, 14 : voy. les *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 81.

3. Cette langue, dont on a voulu mettre en doute l'existence, est absolument indépendante dans son vocabulaire et surtout dans sa syntaxe des idiomes sémitiques : l'existence avec ses formules d'un millier de textes d'intérêt pratique est un fait dont n'aura jamais raison une argumentation tendant à prouver l'impossibilité d'une langue idéographique.

par le Tigre, au sud par l'Euphrate, à l'ouest par le Chatt-el-Hay, au sud-est par la mer. Quelque cent ans après la mort du dernier de nos princes, une stèle d'un roi d'Agadé¹, vainqueur des Lagasiens, évalue leur territoire à 714,505 gan, soit 164,626 hectares, la superficie d'un gros arrondissement français, et compte dix-sept villes principales et huit bourgades dans la principauté.

La capitale elle-même se composait principalement de trois villes juxtaposées, Lagas, Girsu et Nina; un quatrième quartier du nom d'Uru semble moins important. Lagas se trouvait à l'ouest, la plus rapprochée du canal; Girsu, probablement identique à « la ville sainte », aurait été plus éloignée vers l'est et, pour cette raison, serait restée la forteresse, puis la capitale d'Urukagina après sa défaite par le patési de Gisuh; la ville de Nina aurait été également située plus au sud-est que Lagas, puisque les textes parlent à plusieurs reprises du « canal qui va jusqu'à la ville de Nina ». Chacune de ces petites villes avaient sans doute son enceinte; les inscriptions nomment celles de Lagas et de « la ville sainte ». Les trois villes avaient leurs fonctionnaires spéciaux, comme le prouve la mention des chefs-pleureurs de Girsu, de Lagas et de Nina. Dans certaines solennités, les victimes offertes en sacrifice étaient portées processionnellement de Girsu à Lagas et de Lagas à Girsu, de Lagas à Nina puis de Nina à Lagas.

Le cône gravé d'Urukagina parle d'un canal reconstruit par ses ordres et traversant Girsu, une tablette de comptabilité nous a gardé le détail des travaux; le même texte nomme, comme nous l'avons déjà vu, « le canal qui allait à la ville de Nina ». Trois princes différents se vantent d'avoir construit ou reconstruit un grand réservoir alimenté par ces canaux et lui attribuent, à de légères variantes près, une même capacité de 1,840 gurru, soit 883 hectolitres. L'un d'entre eux parle d'un puits creusé par ses soins; cette ancienne construction faite en briques a été retrouvée presque intacte par les ouvriers de M. de Sarzec; ceux-ci ont également mis au jour, au niveau des soubassements d'Ur-Nina, le fondateur de la dynastie, à proximité de la construction principale de ce roi, un bout de caniveau enfoui dans le sol depuis plus de 5,000 ans.

1. *Un fragment d'une stèle de victoire d'un roi d'Agadé*, dans la *Revue sémitique*, 1897, p. 166.

Pour ce qui est de l'étendue de ces villes, il faut noter que l'emplacement compris entre le cercle des tells représente une superficie de 30 hectares environ; la ville, à l'époque de nos textes, était sans doute moins étendue.

Il n'est point aisé d'évaluer la population de toute la principauté; le patési Eannatum et le roi Urukagina parlent à propos de leur accès au pouvoir des 36,000 sujets que leur avaient confiés les dieux; ce chiffre est certainement symbolique et ne signifie que le grand nombre; la population véritable atteignait sans doute un chiffre moins élevé, mais on peut retenir celui-ci comme une donnée approximative.

Les princes de Lagas portent dans leurs inscriptions deux titres différents, celui de roi, celui de patési. La fonction de patési semble d'origine religieuse; l'idée qui se trouve attachée au nom paraît être celle de « vicaire des dieux ». D'après l'ensemble des textes, le titre de patési désignerait le pouvoir d'un prince, vassal ou indépendant, en tant que chef d'une principauté; c'est ainsi que Lugalzaggisi, fils du patési de Gisuh et d'abord patési de Sumer et patési de toutes les principautés situées hors de Sumer mais soumises à son autorité. Aussi, lorsqu'un prince se nomme seulement patési, on peut penser qu'il était le vassal du roi de quelque pays voisin.

La paix et la prospérité sont les deux grandes choses qui importent aux peuples. Dans cette plaine fertile, une population de pasteurs et d'agriculteurs était souverainement intéressée au bon fonctionnement du régime des eaux : canalisation des rivières, canaux et rigoles, tout ce qui touchait à l'irrigation des prairies et des champs atteignait par contre-coup la richesse des habitants. Les souverains de Lagas furent donc de grands bâtisseurs de canaux. D'un autre côté, il fallait garder l'intégrité du territoire contre la jalousie et la rapacité des voisins, quelquefois contre leurs retours offensifs quand ils avaient été eux-mêmes victimes. C'est pourquoi les mêmes princes furent de grands guerriers; leurs inscriptions nous laissent voir un état de luttes incessantes qui nous apparaît comme normal et nécessaire. Bientôt, par le fait d'alliances peut-être, par le fait du

génie et de la force à coup sûr, un gouvernement unique viendra du nord mettre la paix au milieu de ces frères ennemis.

L'histoire de Lagas commence avec Ur-Nina; de deux ou trois princes ayant régné avant lui nous ne connaissons que les noms. Ur-Nina est le fondateur d'une dynastie; c'est pourquoi s'il nomme son père et son grand-père, il n'ajoute aucun titre à leur nom. Ses inscriptions ne nous parlent que de statues de dieux, de temples et de canaux. Il a pour successeur un de ses fils, mais peut-être pas l'aîné; ce fils est Akurgal; il ne dut pas régner de longs jours, car il ne nous reste de lui qu'une inscription. Le fils d'Akurgal est Eannatum. Il prend dans sa grande stèle de victoire, dite stèle des vautours¹, le titre de roi; il assure en effet dans le texte de l'inscription qu'« avec le patésiat de Lagas, la royauté de Kis lui fut donnée »; cette suzeraineté dut être de peu de durée; elle était la conséquence d'une campagne victorieuse dont une partie de la stèle nous représente un épisode. Dans une deuxième campagne, Eannatum, « soutenu par son dieu », repousse et défait les gens de Gisuh qui avaient envahi la plaine du Chatt-el-Hay sous la conduite de leur patési, Us; rectification est faite de la frontière et un traité de paix, accompagné de serments solennels par le nom des grands dieux, est conclu entre Enakali, nouveau patési de Gisuh, et Eannatum. Ce traité imposait au vaincu un tribut formidable de 518 millions de gurru de blé, soit, d'après mon calcul, 248,832,000 hectolitres. Dans une troisième campagne, Eannatum aurait repoussé victorieusement, en causant à l'ennemi de nombreuses pertes, une invasion élamite. Dans une quatrième campagne, le même prince aurait poursuivi et massacré jusque dans sa capitale le roi d'Upê (Opis). Enfin, Eannatum se vante encore d'avoir soumis à son autorité Ur et Uruk, d'avoir dévasté Az, Misime et Arua. Son frère Enannatum I^{er} lui succède dans la charge de patési; il ne nous reste de lui que des objets à inscriptions votives. Le fils de ce dernier, Entéména, devient patési après lui; c'est tout ensemble un grand bâtisseur et un prince guerrier. Sous son père, Urhumma, patési de Gisuh, avait refusé le tribut aux dieux de Lagas et violé la frontière d'Eannatum; Entéména le défait et Urhumma s'enfuit, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et abandon-

1. Découvertes en Chaldée, pl. III à IV^{ter}, p. 94-103 et 174-195; Catalogue des antiquités chaldéennes, par L. Heuzey, p. 101-117; Inscriptions de Sumer et d'Akkad, par Fr. Thureau-Dangin, p. 24-37.

nant à l'ennemi soixante quadriges de guerre. Il est fait patési de Gisuh à sa place, Entéména augmente le tribut de Gisuh et impose à l'ennemi à titre d'indemnité de guerre des travaux relatifs au grand canal.

Les textes fournissent ensuite les noms d'Enannatum II, fils d'Entéména, d'Enlitarzi, d'abord prêtre de Ningirsu, puis patési, puis grand prêtre; d'Enetarzi, d'abord prêtre de Ningirsu, puis patési; de Lugalanda, patési, puis grand patési sous le règne de son successeur dans le patésiat; enfin d'Urukagina, patési, puis, la même année, « roi de Lagas ». Tous ces règnes sont courts, il semble même par l'exemple d'Enlitarzi et de Lugalanda que le patésiat n'était pas une fonction à vie. C'est sans doute pour cette raison qu'Urukagina aurait pris le titre de roi, titre dont du reste il ne profita pas plus longtemps. La septième année de son règne, en effet, il fut vaincu par Lugalzaggisi, patési de Gisuh. Lagas fut complètement dévastée, tous les temples et les monuments publics furent mis à feu et à sang. Le roi vaincu porte dans l'inscription qui contient le récit de ce désastre¹ le titre de « roi de Girsu », du nom du quartier où il resta sans doute maître encore quelque temps.

Comme on le voit, la guerre tenait une grande place dans l'activité de ces peuples jaloux les uns des autres. Entéména avait fait cette prière : « Que de Ningirsu le grand filet abatte les ennemis; que sa main sublime, que son pied sublime d'en haut se posent sur eux; que les soldats dans sa ville (la ville du dieu) soient pleins de rage, qu'au sein de sa ville la fureur soit dans leurs cœurs. » Lugalzaggisi disait de même : « Que des soldats aussi nombreux que l'herbe largement les dieux m'octroient; le pasteur qui se tient à la tête que je le sois toujours! »

Toutes ces guerres en effet sont des guerres saintes. Aussi voyons-nous dans une lettre, unique monument de ce genre à travers un millénaire entier, à propos d'une incursion jusque dans Lagas de 600 Élamites, le récit de leur défaite par les gens de Lagas ayant à leur tête le prêtre de la déesse Ninmar.

Les armes employées pour le combat sont représentées sur la grande stèle d'Enannatum². Les soldats ont le large pavois, le casque de cuivre à couvre-nuque, la lance à flamme, enfin la

1. *Revue d'assyriologie*, t. VI, p. 26 et suiv.

2. *Découvertes en Chaldée*, pl. III bis.

hachette de métal à douille et à manche de bois. Le roi manie une énorme lance; dans son carquois se trouvent des javelots, dans sa main droite tantôt le bâton de jet, tantôt la masse d'arme. L'arc et la flèche manquent. Le roi combat debout sur son char, et il me semble certain qu'à deux reprises différentes les récits de victoires mentionnent les quadriges des ennemis conquis sur le champ de bataille.

* * *

A côté du chef de la principauté, sa femme jouit d'une autorité considérable; le palais de l'épouse fait le pendant du palais du roi; ce palais semble être le temple même de Bau et les servantes de la déesse constituer la suite de la reine. Soit que les documents jusqu'ici découverts soient précisément les archives de la maison de l'épouse, soit qu'en réalité le rôle de la femme dans les affaires et l'administration ait été considérable, presque tous les actes que nous possédons sont rédigés au nom de l'épouse du patési ou du roi, les paiements de fonctionnaires aussi bien que les affaires privées. Les enfants du souverain jouissent également d'une suite personnelle d'échansons, de boulangers, de pasteurs, de fermiers, de coiffeurs et de musiciens. Ils ont leur palais et leurs champs.

Toute l'administration semble confiée à une sorte d'intendant ou de premier ministre. Ce personnage est en effet tout à la fois l'organisateur des entreprises d'intérêt public et des travaux agricoles, le trésorier du roi, l'économiste du palais et le notaire de tous. Comme entrepreneur des travaux, il dirige aussi bien le travail du creusement d'un canal que celui de l'établissement d'une rigole, et, dans les deux cas, c'est lui qui répartit la main-d'œuvre. Comme organisateur de l'agriculture, il attribue les terres, les aménage, les fait défricher et enclore; il fournit les instruments de culture et les fait réparer; il donne la semence et, lors de la moisson, fait battre le blé. Comme trésorier du roi, il paie le personnel de la femme du roi et des enfants du prince, les ouvriers du temple et les pêcheurs du palais. A titre d'économiste, il touche et fournit les céréales qu'il conserve dans les greniers royaux. Comme autorité publique, il intervient encore dans les sacrifices et préside de même des contrats de vente et de don gratuit. Enfin, il agit comme personne privée; il fait enclore son champ, apporte en redevance un chevreau au palais

et, en courtisan, offre à la fille du roi un don d'orge et de blé.

Les textes mentionnent en outre des intendants à service spéciaux et un grand nombre de fonctionnaires dont on ne voit pas toujours quel était le rôle. Une toute petite tablette porte, par exemple, une sentence obligeant un personnage à restituer à un autre une somme d'argent; le texte nomme celui qui était juge, mais il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un acte isolé ou d'une fonction spéciale. Nous connaissons toutefois assez bien un certain nombre d'officiers royaux : l'agent d'affaires du patési qui acquiert et livre en son nom, les scribes experts dans l'art difficile de l'écriture qui assurent la comptabilité, le marqueur d'esclaves qui est en même temps coiffeur et chirurgien, le bûcheron ou garde des bois, les chefs de soldats et les chefs d'ouvriers, le grand écuyer chargé des écuries, le batelier qui manœuvre les barques du roi, les courriers et leur chef le grand vizir, le gardien des greniers, les surveillants ou collecteurs d'impôts, les gardes du palais, enfin les sujets ou affranchis du roi.

*
*
*

Régularisée par sa hiérarchie, la vie de la société que nous représentent nos textes semble également maintenue en bon ordre par les liens intimes qui la coordonnent. La base de toute société est la famille, et la famille, dans les sociétés civilisées, repose sur un contrat qui est le mariage. Le fait de répudiations autorisées par des juges, fait dont l'existence, dès les temps antérieurs à Urukagina, nous est attestée par la charte de ce prince¹, témoigne en faveur de l'usage d'un mariage analogue à celui de nos sociétés modernes. Ce texte dénonce comme un abus un impôt de fait établi sur le divorce au profit du souverain et de ses assesseurs : « Qu'un homme renvoyât sa femme, le patési emportait pour lui cinq sicles d'argent et le grand vizir emportait pour lui un sicle d'argent. » Ce texte suppose la nécessité d'un jugement prononçant le divorce; or, d'une part, « *judiciis quasi contrahimur* », jugement et contrat sont originellement une même chose, et, d'autre part, ce qui se modifie par un contrat était donc l'effet d'un contrat précédent.

En Orient, ce contrat semble plutôt passé entre l'homme et

1. Cônes A, B, C et plaque ovale : *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 73 et suiv.

son beau-père qu'entre l'époux et l'épouse; c'est au beau-père en effet que l'homme remet le prix de la femme, comme en témoigne pour notre époque le fait que la même expression désigne le beau-père et le prix de la femme, car la femme est une valeur et elle n'est cédée qu'à prix d'argent.

En édictant des peines contre la polyandrie, la charte en question suppose que cette conduite était déjà jugée criminelle. En employant, pour désigner une seule personne, le titre de « femme de tel fonctionnaire », le langage même semble établir que le principe aussi de la monogamie était reçu, ce qui n'élimine pas toutefois l'existence même légale du concubinage.

La famille est ordonnée à l'éducation des enfants. A première vue, il semble qu'on puisse établir pour notre époque reculée comme pour celle des rois d'Assyrie la moyenne des membres de chaque famille. Dans les tablettes de paiement des femmes du service de Bau, le nom de chaque femme en effet est suivi de la mention de ses enfants, eu égard au nombre et au sexe; mais cette donnée est uniquement négative. Il faudrait, pour pouvoir s'en servir, connaître le nombre des filles non mariées et le nombre des tout petits que l'on ne comptait pas dans les calculs de paiement, comme aussi des adultes qui vivaient de leur propre travail. En réalité, on peut seulement noter que le nombre des enfants à la charge de la mère n'excède presque jamais quatre. L'éducation d'un plus grand nombre d'enfants était cependant encouragée par l'établissement du salaire familial de la femme.

La situation de la femme qui se dégage de nos documents est celle d'une personne qui jouit de la liberté et des honneurs. La femme possède et acquiert, elle est témoin dans les contrats. Les droits de la veuve sont garantis contre les exactions des puissants par l'autorité royale et les plus pauvres femmes sont défendues par la loi en face de la rapacité du prêtre qui levait les impôts en nature. Enfin, l'orphelin, fils d'une femme du service de la déesse Bau, recevait après la mort de sa mère une pension plus considérable que celle des autres enfants et souvent même égale à celle que recevait la mère de son vivant. Ainsi le souverain donnait-il en vérité la protection qu'il avait promise dans sa charte à l'orphelin.

Sous le nom de « femmes avec enfants du service de la déesse Bau », les servantes de la femme du souverain formaient une sorte de communauté féminine analogue au harem. Cette commu-

nauté comprenait de simples esclaves réparties en sections et placées sous l'autorité d'une d'entre elles nommée « la première », les fileuses et les tisseuses de laine, les femmes chargées des offrandes rituelles, les aides du maître du cellier, les servantes préposées aux chevreaux. Dans les services du palais, les femmes étaient encore employées comme gardiennes des portes, comme coiffeuses, comme bergères. Enfin, dans l'intimité même de la famille princière vivaient la concubine et la nourrice des enfants.

Parmi les ouvriers on distinguait, semble-t-il, les hommes de métiers et les simples manœuvres. Sous la dénomination d'hommes de métiers, on comprenait tout d'abord l'artisan qui construisait ou calfatait les bateaux, le charpentier ou menuisier et le préparateur de parfum. En faisait encore partie le corroyeur, auquel on apportait les peaux des animaux immolés et qui leur faisait subir la préparation nécessaire pour leur utilisation comme lanières, comme outres et sans doute aussi comme cuir à chaussures et à harnais. Le fondeur ou forgeron en était également : il « nettoyait » et travaillait les métaux alors connus, l'argent employé pour les vases précieux, le cuivre façonné pour faire des outils et des armes, le bronze obtenu par un alliage de cuivre, de plomb et d'antimoine et un autre métal de composition inconnue; ces métaux étaient fondus à creux perdu, le cuivre était martelé, l'argent et le cuivre ciselés. Le tailleur de pierres précieuses, sorte de joaillier ou marbrier, un artisan qui est peut-être le potier, un autre qui serait l'ouvrier en vêtements étaient également du groupe des gens de métiers.

Quelques autres ouvriers qui ne sont pas rangés sous cette dénomination sembleraient logiquement devoir l'être, tels l'orfèvre, le statuaire, l'homme de la tiare et le fabricant de haches.

Sous le titre de servants, un certain nombre d'employés étaient utilisés dans le palais et groupés sous l'autorité de compagnons. Les textes ajoutent toujours à leur liste le nom de l'architecte.

Pour les travaux de culture et de terrassements, le travail était exécuté par des équipes formées de deux ou trois terrassiers et d'une dizaine de manœuvres, le tout sous la direction d'entrepreneurs dont le nom sera plus tard celui des simples jardiniers.

L'échelle des salaires s'étend de 120 à 20 qa, soit environ de 24 à 4 litres de blé par mois; les principaux fonctionnaires, l'intendant, le maître du cellier, les chefs de tisseuses ont le traitement maximum; d'autres officiers du palais, par exemple les scribes, sont inscrits suivant les individus au tarif de 120 ou à celui de 80 qa; d'autres enfin ne reçoivent que la somme de 60 qa, tels se trouvent être les courriers. Les femmes qui composent le harem n'ont qu'une pension mensuelle de 30 qa; quelques-unes, la reine par exemple, touchent 40 qa. Les mercenaires et les ouvriers sont catalogués suivant leur fonction et leur habileté: les chefs de culture, les vachers, les gardiens d'ânesses pour 120 qa; les gardiens d'ânes et de volaille pour 80 qa; les pêcheurs pour 60. Les gens de métiers, charpentiers, corroyeurs, constructeurs de barques sont, suivant les individus, inscrits à 120 qa, 80 qa ou 60 qa. Les manœuvres se distinguent en manœuvres à 60, à 80 et à 120 qa; les servants sont pour le plus grand nombre, hommes et femmes, payés 60 qa, quelques-uns seulement 80. Les femmes reçoivent en plus de leur part personnelle 20 qa par enfant.

On remarquera l'égalité des tarifs pour des fonctions bien différentes, celle par exemple de l'intendant du harem, sorte de premier ministre, et celle de gardien de l'étable. On notera également le salaire familial de la femme au double point de vue de la justice sociale et de l'organisation de la famille qu'un fait semblable révèle.

Le trésor était alimenté par les revenus des domaines royaux, par les redevances des particuliers et surtout par le tribut prélevé par le souverain sur la part des prêtres dans les sacrifices.

Les contrats de vente et d'abandon qui nous sont parvenus jusqu'ici ont pour objet l'acquisition d'esclaves, de maisons, de champs, d'animaux domestiques et de métaux précieux. Les noms des contractants dans ces divers documents sont les suivants: le vendeur s'appelle le « mangeur du prix », l'acheteur « celui qui paie », l'occupant ou locataire « celui pour lequel la maison est disposée ». Le mode de paiement dans ces anciens actes d'échanges entre habitants de l'Orient est tout à fait digne de remarque. On distingue le prix principal généralement éva-

lué et payé en argent ou en orge; les cadeaux faits par l'acheteur au vendeur et aux témoins, dons de vêtements, d'huile, de vin, de laine, de pains, de poissons; enfin le prix supplémentaire, probablement prix des constructions, distingué dans l'acte de vente de celui du terrain.

Voici les prix auxquels étaient estimés les divers objets compris dans ces contrats. Un esclave, homme ou femme, valait de 13 à 43 sicles d'argent, le sicle étant à peu près de sept grammes et demi. La valeur de la terre n'était pas non plus une chose fixe; le prix du *gan*, — superficie inférieure au quart d'un hectare, — varie de dix à trente grammes d'argent, soit une moyenne de quatre-vingts grammes l'hectare. Pour ce qui est des habitations, un document évalue une maison de vingt-trois mètres carrés de superficie à 15 sicles, le prix d'une femme. Le prix des animaux domestiques, si on le compare à celui des esclaves, nous apparaît assez élevé, et cette comparaison nous fait sentir d'une façon toute particulière l'oubli dans le passé de la dignité de l'homme. Un âne vaut le même prix qu'un esclave, soit 20 sicles d'argent. Enfin, un document contemporain, mais étranger à Lagas, établit les valeurs suivantes : la mine ou livre de laine vaut un quart de sicle d'argent, le gurru ou demi-hectolitre de blé un sicle, un outil de cuivre 5 sicles, soit le quart du prix d'un homme.

Ces premiers contrats, gravés dans le système de l'écriture cunéiforme, portent, comme tous ceux qui viendront après jusqu'aux derniers jours de la dynastie achéménide, des listes de témoins. Les témoins, gens présents au serment, reçoivent en échange de leur témoignage divers cadeaux en nature.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici le procédé même des échanges tel qu'il est décrit par la charte d'Urukagina : le riche qui désire agrandir sa demeure ou acquérir une bête de somme de plus exprime son intention par ces mots : « je veux acheter »; les conditions sont débattues librement, puis, quand l'affaire est conclue, le vendeur se fait payer, « paie en bon argent »; il remet en échange du prix une tablette sur laquelle il a fait graver « en mains j'ai reçu ». Les contrats importants étaient confirmés par serment et le vendeur imprimait son sceau sur l'argile pour en ratifier la teneur¹.

1. Documents présargoniques, n° 31 et 32.

Nous avons, semble-t-il, à peu de chose près, la série complète des mesures de surface, de longueur, de volume pour les liquides et les solides et des poids. Il existe même un nombre assez considérable d'unités différentes pour ces divers genres de quantités. La chose s'explique par le fait général, normal pour l'antiquité, de l'usage des mesures naturelles aux rapports inégaux et inconsistants. Pour les superficies par exemple, on compte par surface de champ et de jardin; pour les longueurs, par doigts, truelle, empan, canne, perche et jet de pierre; pour les volumes de liquides, par bol, amphore et jarre; pour les solides, par bol, sac, chargement d'esclave et silo. Pour les légumes, on emploie des expressions qui signifient paquet et enfilée; pour les poissons, les mots crochée, filet et panier. On ne trouve pour les poids que les mesures moyennes, la mine, le sicle et les subdivisions du sicle.

Les tablettes de comptabilité sont généralement datées du mois de l'affaire enregistrée; elles portent presque toujours le nom du prince régnant et se terminent par un chiffre qui marque l'année de leur règne. L'année commençait sans doute dans le pays de Sumer, comme presque toujours et partout en Orient, au printemps; cette hypothèse est du reste vérifiée par les textes. La fête du commencement de l'année ou de Bau aurait coïncidé avec la fête du printemps; on rencontre en effet cette solennité religieuse chez presque toutes les populations agricoles parce que la résurrection de la terre les invite à la joie et qu'elles trouvent alors plus facilement dans leurs troupeaux les petits animaux qu'elles doivent offrir aux dieux. Plusieurs de nos tablettes commémoratives de sacrifices sont en effet datées de la fête de Bau et l'une d'elles énumère le détail des offrandes pour les trois jours que durait la fête, marquant l'heure, « à la nuit tombante », et le lieu, autels ou sanctuaires; le même document nomme le jour qui clôturait ce triduum « le jour de la fête de la grande place ». C'était le mois des primeurs et par conséquent des prémices.

Le nom du quatrième mois (15 juin) est le même que dans la suite jusqu'aux derniers jours de Babylone parce qu'il rappelle les occupations d'une population agricole au fort des chaleurs; c'est le mois « où on travaille à couper le blé ». Une tablette

datée de ce mois relate précisément une livraison de grains, blé et orge provenant de la culture d'un fermier qui est nommé. Le grain est sur le champ extrait des gerbes dorées, puis entassé dans des silos ou rentré dans des greniers; le mois semble avoir comme appellation secondaire le nom de « mois des silos ».

Le blé aussitôt battu, on rentrait la paille pour le bétail; c'est sans doute pour cette raison qu'on nommait le cinquième mois « mois où on lève le blé pour les moutons ». Une tablette de comptabilité témoigne en effet d'une importante fourniture de fourrage pour bétail et bêtes de somme faite au cours de ce mois. Le mois s'achevait par des fêtes qui, commencées les trois derniers jours de sa durée, se poursuivaient durant les premiers du suivant. On fêtait sans doute alors la fin de la moisson et on offrait aux dieux l'hommage des fruits de la terre.

La fête durait sept jours, comme la fête des Tabernacles en Israël, mais le plus solennel de beaucoup était le quatrième, le premier du sixième mois. On célébrait déjà en effet la néoménie d'une façon toute particulière.

Le mois qui suivait (15 septembre) se nommait « mois où les bœufs labourent ». Immédiatement après les labours commençaient les semailles. Du huitième mois (15 octobre), qui s'appellera plus tard « mois des semailles », datent en effet plusieurs emprunts de semence.

Du dixième mois dateraient des récoltes de fruits, du onzième et du douzième des arrivées de poissons.

Le dernier mois de l'année aurait été marqué par une fête en l'honneur de la déesse Nina, solennité de quatre à cinq jours dont le premier paraît avoir été une grande journée de sacrifices à tous les dieux.

On peut sans doute assez bien juger du climat et des saisons aux jours reculés des princes pré-sargoniques par ce que nous savons pour l'époque contemporaine par les archéologues et les voyageurs. A ce propos, j'emprunterai à M. Maspero les quelques lignes suivantes : « L'hiver se fait sentir à peine; la neige est inconnue, le givre rare et léger, mais parfois, le matin, une mince pellicule de glace s'étend sur les marais, qui fond aux premiers rayons du soleil. Il pleut beaucoup pendant six semaines en novembre et décembre, puis les ondées diminuent, s'espacent, cessent en mai, l'été s'établit et traîne jusqu'au mois de novembre suivant. C'est presque six mois d'une chaleur lourde, sans rémis-

sion, qui accable les hommes aussi bien que les animaux¹. » Pour l'époque des semailles, elles se font aujourd'hui à la fin de décembre, et la moisson, qui s'achève au 15 mai dans le nord, commence à ce moment dans les plaines du Bas-Euphrate.

*
*

Les Sumériens de Lagas n'étaient pas des Bédouins; leurs troupeaux, au moins à l'époque qui nous occupe, ne nous apparaissent pas considérables, mais, par contre, ils savaient cultiver la terre, ils se donnaient la peine de la retourner et de lui apporter l'eau qui la fertilise; ils lui faisaient produire en un mot tout ce qu'elle pouvait.

Les espèces animales que les textes nous montrent au service de l'homme sont l'âne, le bœuf, le mouton, la chèvre et un animal nommé *dun*. Les ânes étaient employés au labour, mais c'était surtout le travail des bœufs; on les chargeait également à l'aide du bât et on les attelait au char et au charriot. La stèle des Vautours représente le roi Eannatum sur son char, mais la partie où se trouvait figuré l'attelage n'a malheureusement pas été retrouvée jusqu'ici; on voit seulement les rênes, le fouet et la partie supérieure du char avec ses motifs de décoration. Les tablettes nomment un élément du char qui serait les brancards et parlent d'attelages à quatre, cinq et sept. On attelait ensemble des ânes, ou des ânesses, ou des ânon, mais il semble que l'on n'unissait pas au même char ânes et ânesses, ânes et ânon. Une tablette compte cinq pasteurs d'ânesses attachés au service du temple de Bau et leur attribue une rétribution maximum de 120 qa par mois. Un autre texte donne comme une fonction spéciale la garde et le soin des ânes d'attelage. Au-dessus de ces personnages, il y avait une sorte de chef des écuries.

Le bœuf était employé à la boucherie et à l'agriculture; on l'utilisait aux travaux de l'irrigation et du labourage. C'est ainsi, par exemple, que les anciens patési avaient commis le sacrifice de se servir des bœufs des dieux pour l'irrigation de leurs champs d'oignons et de concombres et que le neuvième mois de l'année se nommait « mois où les bœufs labourent ». Les bœufs servaient aussi probablement à fouler le grain sur l'aire au temps de la moisson, comme le suppose pour son époque la législation

1. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 533.

d'Hammourabi. Parmi les instruments de culture on trouve mentionnés les harnais et le fouet. A l'étable, le bœuf était confié aux soins du vacher; au travail, il était mené par le pasteur de bœufs; au pâturage, pendant toute la période de l'élevage, il était à la garde d'un pâtre spécial. Mais le bœuf était toujours le bien du chef de culture.

La vache n'était pas seulement employée à la reproduction; on l'élevait aussi pour avoir son lait, le beurre qu'on avait appris à en extraire et peut-être le fromage.

On élevait le mouton pour deux fins, lui prendre sa laine à l'été, manger sa chair après l'avoir offert aux dieux en sacrifice. On distinguait les races dont les toisons donnaient de belle laine et, la sélection faite, on élevait à part les moutons à laine, ce qui n'empêchait pas de recueillir aussi la laine des « moutons à manger ». Les moutons dus au palais devaient être blancs, ce qui indique qu'ils étaient plus rares et plus estimés; la race la plus commune devait être alors comme aujourd'hui une race à laine brune.

Le chevreau était le type de la redevance qui se nommait « la prise du chevreau ». C'était aussi un objet très fréquent d'offrandes aux dieux; un cylindre royal du pays d'Akkad et de très nombreux cylindres-sceaux sumériens de l'époque postérieure reproduisent la scène de la présentation du chevreau. Les chevreux des biens de Bau étaient soignés par les femmes du harem. Le chevreau et le mouton pouvaient être acquis et entretenus par de pauvres gens, mais la difficulté pour les particuliers était, nous rapporte Urukagina, de garder son bien des audacieuses exactions que les prêtres se permettaient sous ses prédécesseurs.

Les tablettes nomment deux sortes d'animaux probablement disparus ou retournés à l'état sauvage et appelés dun, le dun de cannaie classé avec les ânes et le dun de prairie rangé parmi les chevreux : l'un semble être le bison, l'autre pourrait être le cerf ou l'antilope.

Les tablettes de paiement nomment les gardiens de volaille; les textes d'offrandes parlent en effet d'oies, de canards et de tourterelles.

* *

La plus grande partie du territoire était aménagée pour la culture. Les terres étaient divisées en domaines royaux et pro-

priétés particulières et l'on distinguait les champs proprement dits, utilisés pour la culture des céréales telles que le blé et l'orge, et les jardins où on entretenait les arbres fruitiers et les plantes potagères. Les champs étaient exploités par des sortes de fermiers et les jardins par des entrepreneurs dont le nom correspond à notre mot jardinier.

Par champs, il faut entendre de véritables fermes, ayant des noms comme des hameaux, s'étendant à des superficies qui vont de 42 à 217 gan, soit environ de 10 à 50 hectares. La comptabilité de chaque ferme était inscrite sur une tablette; ces tablettes étaient conservées dans des paniers d'osier portant une sorte d'étiquette en argile en forme de bulle; ces comptes eux-mêmes étaient soigneusement relevés sur des listes générales.

Les rois et les patési n'étaient pas les seuls propriétaires de la terre : un fils d'Eannatum acquiert de particuliers une propriété composée de trois parcelles. La charte d'Urukagina suppose à la mère du pauvre un champ bien à elle, ce qui donne à entendre que tous les habitants de cette contrée toute d'agriculture avaient eux aussi leur petit coin de terre au soleil. La petite propriété, souvent menacée par l'injustice des puissants, se trouvait de temps à autre reconstituée d'une façon plus ou moins stable par les dons et les prêts que les patési faisaient de leurs terres aux divers fonctionnaires du palais; un de nos documents est une longue liste d'environ cent fonctionnaires auxquels avaient été attribuées comme à des fermiers des surfaces de champ à labourer et à irriguer; la plus petite part est d'environ un quart d'hectare et la plus grande de 8 hectares 87 ares.

Le travail des champs comprenait l'irrigation, les labours, les semailles, enfin la moisson. La grande irrigation, celle qui dépendait des canaux et des rigoles, était, nous l'avons vu, entendue comme une véritable entreprise de travaux publics. L'eau une fois à portée, on la puisait à l'aide de chadoufs, on la chargeait dans des outres sur le dos des bœufs pour la transporter et on la répandait également sur le sol en se servant, semble-t-il, de petits conduits en bois nommés « ruisseaux d'arrosage ». Certains terrains, comme sans doute les herbages, ne demandaient pas d'autre culture, on les nommait champs à irrigation, pour les distinguer des champs à labourage. Des cultivateurs spéciaux semblent avoir été chargés de la culture de ces prairies tout naturellement réservées à l'élevage.

La culture des céréales dans un sol préparé par le passage du soc de la charrue semble avoir été pratiquée tout à fait en grand. L'intendant du palais versait aux fermiers du roi une provision en grains calculée selon l'étendue de chacun des champs, et les fermiers devaient, avec cette provision, assurer l'ensemencement et l'entretien des bœufs utilisés aux travaux préalables. Une livraison de ce genre, comparée au chiffre de la récolte obtenue sur ces mêmes champs l'année suivante, d'après le témoignage d'un autre document, permet de calculer le rendement de la terre, qui est, dans la circonstance, de cinquante-deux fois la semence. On se souvient qu'Hérodote prêtait aux plaines de l'Euphrate une fertilité fabuleuse de 200 et 300 fois la semence; M. G. Maspero a noté avec sagesse l'exagération des dires de ce premier historien de l'Orient et rappelé qu'aujourd'hui « l'orge et le blé res-tituent au paysan trente et quarante fois la semence qu'il a confiée au sillon ». On voit que les chiffres obtenus pour la haute époque qui nous occupe sont relativement conformes aux renseignements recueillis par les voyageurs modernes.

En raison peut-être de la grande fertilité de la terre et de sa valeur médiocre comme objet de commerce, le laboureur jetait d'une main parcimonieuse le grain sur le sol : le calcul pour un champ donné indique un peu plus d'un litre pour 368 mètres carrés, chiffre qui est à peu près le tiers de celui qui sert de base aux calculs de nos agriculteurs.

Avec l'été revenait le temps de la récolte et le mois appelé « mois du travail de la moisson ». Le blé était coupé sans doute avec cette sorte de faucille qu'une tablette nomme le sceptre tranchant. Les épis étaient ensuite battus ou foulés par les bœufs sur le champ même. Le grain était enfin passé au crible, puis, suivant les circonstances, immédiatement distribué, rentré au grenier royal dans les chambres distinctes affectées à chaque champ ou enfin entassé en silos dans la plaine.

La plus grande partie des terrains consacrés à la grande culture était ensemencée d'orge; une très grande étendue était réservée à une substance qui est très probablement le blé; une partie beaucoup moins considérable à des céréales non identifiées.

Les jardins, potagers et vergers, occupaient naturellement un espace moins étendu. Autour de sa maison, comme dans la plaine, le principal effort demandé à l'homme avait encore rapport à l'irrigation : on y employait les bœufs comme pour les

champs. En dehors de l'arrosage, les cultivateurs avaient encore à bêcher la terre et à y planter ses légumes : la plupart des produits nommés, à part l'oignon et le concombre, ne sont pas identifiés.

Les jardiniers du roi avaient encore à soigner ses arbres fruitiers, et la pauvre femme avait aussi dans son petit jardin ses arbres et ses fruits. Le palmier, répandu partout, était déjà, comme aujourd'hui, la fortune du pauvre aussi bien que du riche : les dattes qu'il produisait étaient un objet d'échange courant. Le figuier et le grenadier fournissaient aux habitants les gâteaux qu'ils confectionnaient avec leurs fruits. La vigne donnait ses grappes de raisin. Un autre fruit, souvent nommé entre les dattes et les figues, servait à fabriquer une sorte de boisson et pourrait être la pomme. Enfin, il y a lieu de mentionner la fonction qui consistait à prendre soin du tamaris, cet arbre qui produit la gomme sucrée et que les Arabes appellent « la manne du ciel ».

*
* *

L'alimentation de l'homme au temps d'Urukagina dénote son expérience et son habitude du travail. En fait de nourriture animale, il utilisait le bœuf, le mouton et l'agneau, la chèvre et le chevreau, le petit animal nommé *dun*, et, comme oiseaux de basse-cour, le canard, l'oie et la tourterelle. Le boucher était chargé de tuer le bétail, et son rôle constituait une fonction spéciale. Les tablettes nomment de même divers produits animaux, tels le lait, la crème, le beurre, le fromage, la graisse et en même temps différentes sortes d'huiles végétales. — Les pêcheurs de mer et d'eau douce, conduits en petits groupes par des compagnons et des chefs, expédiaient à la ville de grandes quantités de poissons de toute espèce : poissons d'eau douce et poissons d'eau de mer, poissons récoltés sur la plage ou pris au filet, gros et petits poissons, poissons ordinaires et poissons aux couleurs changeantes. Deux expressions de tablettes d'offrandes semblent même désigner le poisson fumé et la farine de poisson séché. Il est certain qu'une partie des tribus du Bas-Euphrate dut subsister longtemps de poisson. « Elles le mangeaient », dit M. Maspero, « frais, salé, fumé; elles le séchaient au soleil, le pilaient dans un mortier, tamisaient la poudre au linge et en pétrissaient une manière de pain ou des gâteaux. »

Le blé et l'orge étaient sans doute l'un et l'autre employés pour la nourriture de l'homme : le grain était d'abord réduit en farine par le soin du meunier ; avec la farine, les boulangers préparaient des espèces variées de pâtes et de pains : pains blancs et noirs, pains cuits ou crus, pains ronds, oblongs ou étroits, pains à la graisse et pains au lait, pâte liquide à avaler et nourriture solide à mâcher.

Il suffit de rappeler ici les fruits déjà mentionnés à propos de la culture : dattes, raisins, figues et grenades. On les mangeait au naturel, en mélanges et en gâteaux.

Le poisson et les légumes étaient conservés dans la « maison aux provisions ». L'intendant en avait la haute surveillance, mais des gardiens spéciaux y étaient en outre attachés.

Les boissons, vin et liqueurs fermentées, étaient conservées dans la « maison aux liquides ». Le vin y était apporté des montagnes de l'est dans de grands vases. La gérance du cellier et la préparation des liqueurs étaient confiées aux fonctionnaires des liqueurs ; ceux-ci étaient secondés principalement par des femmes, occupées peut-être à tenir les débits de boisson comme au temps d'Hammourabi. Les liqueurs étaient le vin, le jus de pomme (?) et d'orge, la liqueur de palmier et surtout deux variétés de liqueurs de grains ; la première, composée d'un tiers de vin de dattes et de deux tiers de grains distillés, était peut-être une sorte de bière de malt ; la seconde, composée en parties à peu près égales de vin de dattes, de pâte et d'ancienne liqueur, s'appelait le « breuvage noir ».

Les gens de Lagas, au temps d'Urukagina, connaissaient la brique et les métaux : leurs demeures étaient faites de bois et de briques. Les documents indiquent pour trois maisons différentes, objets de contrat de vente, les superficies de deux tiers de sar, un sar et un sar et demi, chiffres qui représentent des surfaces bâties de quinze mètres carrés et demi, vingt-trois mètres carrés et trente-quatre mètres carrés et demi. Quelques pierres de seuil ou crapaudines en pierre dure, la mention de charpentes en bois témoignent des progrès déjà accomplis dans l'art de l'architecture.

En même temps, l'homme avait appris à tisser la laine, à travailler le lin et le chanvre (?). La laine brute et les étoffes de laine faisaient l'objet d'échanges ; les textes nomment plusieurs sortes de vêtements ; il semble que l'on avait déjà imaginé,

pour se couvrir mieux et plus économiquement, de tailler les étoffes et de les coudre; on utilisait cependant encore, à côté des tissus, la fourrure des animaux comme nous le faisons nous-mêmes.

Une première remarque au sujet de l'histoire de la religion dans le pays du Bas-Euphrate, c'est que les noms des dieux, les formes du culte, les fonctions sacerdotales et les sentiments religieux sont essentiellement les mêmes aux temps reculés des princes de la dynastie d'Ur-Nina et, cinq siècles plus tard, au moment de l'âge d'or de la littérature sumérienne, aux jours de Gudéa.

Parmi les dieux, il faut distinguer les dieux de la théologie, ceux de la légende, ceux enfin de la piété nationale. Par dieux de la théologie, j'entends ceux qui, dans la littérature religieuse de Babylone et d'Assur, occupent le sommet de la hiérarchie et sont considérés comme les premiers au point de vue de la filiation et de la puissance. Les noms de ces dieux se retrouvent dans nos très anciennes inscriptions, et les épithètes dont ils sont honorés nous assurent que la mythologie des auteurs contemporains d'Hammourabi de Babylone et d'Assurbanipal d'Assyrie remonte pour les points essentiels aux jours lointains des premiers dynastes sumériens. Anu, le seigneur et père des dieux, est appelé, par exemple, par Lugalzaggisi, le vainqueur d'Urukagina, le « roi des contrées »; un nom propre dit de même : « Anu est le premier »; son culte enfin a pour témoin les tablettes d'offrandes. Enlil, de même, est, comme dans la théologie traditionnelle, le fils d'Anu et « le roi du ciel et de la terre ». Enki, le père de toute sagesse, le roi des sciences divinatoires et des incantations magiques, s'appelle déjà le « roi de l'abîme » et le « roi d'Eridu »; il est déjà le dieu patron des devins, et ceux-ci implorent de lui de bons oracles. Enzu, le dieu de la lune, se nomme, comme plus tard, le dieu « Brillant », le rejeton d'Enlil. Babbar, le soleil, est « le roi qui répand une lumière ardente ». Ninni est déjà l'Istar guerrière, la dame des batailles et des conquêtes; Ninharsag, la mère des dieux, déjà la nourricière des rois qu'elle allaite de son sein béni.

En nommant les dieux de la légende, je veux parler des héros

du grand poème babylonien, l'épopée de Gilgames. Le nom du héros national se retrouve dans un nom propre précédé du signe qui annonce les dieux, et une tablette d'offrandes atteste que le culte de Gilgames était en honneur. L'art primitif est également témoin de l'ancienneté du mythe : les sceaux gravés sur les bulles d'argile commencent à représenter différents épisodes de la vie de Gilgames¹, ses luttes contre le taureau céleste ou bison, l'aide qu'il reçoit pour ces combats de son ami Eabani, l'homme-taureau. Pendant près de 3,000 ans, la glyptique orientale reproduira indéfiniment et presque sans variété ces scènes où des esprits subtils ont vu la représentation des premières luttes de l'homme avec les fauves du désert. Le poème babylonien place en face de Gilgames un adversaire redoutable, le roi du pays des cédres, c'est-à-dire de l'Élam, Humbaba. Le nom de Humbaba dérive de celui du dieu élamite Hum, et nous retrouvons celui-ci dans nos tablettes sous la forme du nom de personne « Hum-est-mon-dieu ». Il est à remarquer que ce n'est pas le héros du temps d'Ur-Nina qui est devenu le dieu des scribes assyriens, mais le dieu d'un ancien croyant du pays de Sumer, qui est devenu le héros de la légende, l'homme qui s'épuise en vain pour conquérir l'immortalité, ce privilège des dieux, comme une déesse le lui annonce :

La vie que tu cherches, tu ne la trouveras pas ;
 Lorsque les dieux créèrent l'humanité,
 Ils établirent la mort pour les hommes,
 Ils retinrent la vie entre leurs mains.

Ni les grands dieux du panthéon, ni les dieux de la légende ne nous apparaissent à beaucoup près aussi populaires que les dieux particuliers de la nation. Ningirsu, le « Seigneur de Girsu », est en réalité dans la pratique du culte tel que nous le révèlent les ex-voto et les tablettes d'offrandes, comme aussi dans la piété nationale telle qu'elle s'exprime dans les noms de personnes, le dieu suprême de la cité : il est le Yahwé de Lagas, Lagas est sa Jérusalem. Le titre de « guerrier d'Enlil » est peu de chose auprès de celui de « Seigneur de Girsu ». On peut seu-

1. *Documents présargoniques*, n° 11 à 24, pl. V à X. Voy. encore, du colonel Allotte de la Fuÿe, *les Sceaux de Lugaland et de Barnamtarra*, dans la *Revue d'assyriologie*, t. VI, n° 4.

lement remarquer, au point de vue de la mythologie postérieure, que son culte est déjà associé à celui du dieu de la tempête, l'oiseau Imgig, dont la légende nous est connue par le mythe de Zu. L'épouse de Ningirsu était Bau, la divinité protectrice de la partie de Lagas qu'on nommait la « Ville-Sainte ». Son temple semble avoir été alors le centre du culte, on peut même dire de la vie nationale. Urukagina aurait été jusqu'à affecter au service de Bau la maison des « patési » et les domaines qui en dépendaient. La fête de Bau aurait marqué le début de l'année et aurait été une très grande solennité. La piété publique aurait surnommé la déesse « la bienveillante ». Les textes historiques et les tablettes d'offrandes nomment de la même façon, après Ningirsu et Bau, les dieux leurs fils, Dunsaggana et Galalim, et leurs temples portent dans ces passages le même nom qu'au temps de Gudéa. Quatre sur sept des vierges, filles de Bau, sont également mentionnées par nos textes, ainsi que le dieu porteglaive de Ningirsu, Ninsar.

Presque aussi honorée que l'épouse du Seigneur, Nina était la divinité protectrice du quartier de la cité qui portait son nom. Nina semble la grande déesse de la principauté au temps d'Ur-Nina.

A titre de protecteurs spéciaux, on honorait encore d'un culte personnel « la pure déesse Gatumdug », que les textes appellent « la mère de Lagas », Lugaluru, qui avait un temple au bourg d'Uru, et Dumuzi-Abzu, fils d'Enki et dieu spécial de Kinunir.

La mythologie ne crée pas la piété, mais la piété, rocher qui a donné naissance à la source mythologique, s'y désaltère dans la suite. Il n'est donc pas sans intérêt de constater que la mythologie des anciens Sumériens est foncièrement la même que celle des contemporains de Gudéa, car on sait par ailleurs dans quelle large mesure la religion des Babyloniens dépend de la foi et des rites de ceux qu'ils remplacèrent dans la vallée du Bas-Euphrate.

* * *

Les fonctions des prêtres répondent aux différentes formes du culte. Or, le culte comprenait le service des temples, les sacrifices, la magie et les rites funéraires.

Les temples, ou maisons des dieux, étaient, semble-t-il, nombreux : les principaux dieux en possédaient plusieurs, et nous savons par les archives du temple de Bau que les sanctuaires occupaient un grand nombre d'hommes et de femmes. Divers prêtres, dont la fonction propre nous échappe, étaient affectés au service de divinités particulières. La prêtresse était sans doute déjà la vierge consacrée aux dieux à laquelle la législation d'Hammourabi demandait une vie chaste et réservée. — Les *sangu* des temples en étaient les administrateurs; ils représentaient le culte des dieux dont ils portaient le nom; ils étaient dans la cité des personnages d'importance, et leur parenté était un titre de respect; l'héritier présomptif était *sangu* de Ningirsu. Par le fait de l'importance des affaires traitées dans le temple ou autour du temple, comme le paiement du personnel du sanctuaire et des dépendances ou les offrandes et les sacrifices, les prêtres étaient devenus les trésoriers publics. Par une conséquence trop naturelle, les *sangu* en étaient arrivés à atteindre par leurs exactions la propriété privée; les produits de l'étable et du jardin, les ânes, les bœufs et les fruits, les objets de la maison personnelle, les vêtements, les étoffes et le petit mobilier, tout était menacé par leur audacieuse rapacité. Les dieux en profitaient : leurs sanctuaires, déjà ornés de statues, de statuettes, de vases et de stèles à inscriptions, s'étaient enrichis de trésors d'argent et de pierres précieuses qui faisaient l'orgueil de la nation et l'envie des peuples voisins. Le temple, parfois environné d'un bois sacré, avait souvent des dépendances et des terres qui constituaient le domaine du dieu.

Deux anciens prêtres de Ningirsu, Dudu, célèbre par l'inscription du vase d'argent, et Enlitarzi le patési, portent dans quelques tablettes de Lugalanda le titre de « grands prêtres » et semblent chargés par là même des sacrifices sanglants et des offrandes en nature. Le culte, comme dans toutes les anciennes religions, consistait en effet surtout en sacrifices. Les grandes fêtes de l'année, celles de Bau et de Nina, étaient marquées par des solennités dans lesquelles la piété exprimait ainsi de façon sensible sa dépendance et sa confiance à l'égard des dieux. On célébrait de la même manière la néomonie et l'anniversaire de la dédicace des temples. On apportait alors au sanctuaire, pour être présenté aux dieux et abandonné aux prêtres, tout ce qui servait à l'alimentation, bœufs, moutons, agneaux, chevreux, canards,

oies, tourterelles, fruits, légumes, pains et gâteaux. Ces offrandes étaient faites par sacrifice volontaire, en accomplissement d'une volonté stable, à titre de redevance stricte, ou enfin, à défaut de l'objet de la redevance, pour le rachat de la dette sacrée. Une tablette nous a gardé le souvenir d'un sacrifice de victimes accompagné d'une offrande de bêtes vivantes aux dieux et d'une consécration d'esclaves pour leur service : la consécration est faite « pour la durée des jours de leur vie », et la formule est la même que pour le sacre des grands prêtres¹.

Il faut mentionner en particulier les offrandes destinées aux statues. Ces offrandes, fixées par vœu et consistant en provisions de nourriture, étaient, semble-t-il, déposées sur un autel voisin de la statue; devant la statue, au temps de Gudéa, on entretenait une lampe garnie d'huile. Quelques-uns ont pensé que ces statues, comme les stèles des chambres funéraires égyptiennes, représentaient le défunt et que ces offrandes constituaient les provisions du mort. Mais il existe des exemples certains d'offrandes présentées à la statue de personnes vivantes, comme, par exemple, celles que Sagsag, épouse d'Urukagina, faisait porter à sa propre statue. Il existe des exemples également sûrs d'offrandes destinées aux statues de personnages depuis longtemps disparus, tel qu'Ur-Nina au temps de Lugalanda : on ne peut donc pas non plus regarder ces offrandes comme faites pour obtenir des dieux de longs jours.

Les inscriptions des statues de Gudéa² nous indiquent le véritable rôle des statues et la signification précise des offrandes qu'on leur destinait. La statue représente le fidèle en prière; la pose hiératique des mains exprime sa religieuse soumission : la statue de l'homme est placée en face de celle du dieu, elle est censée prononcer au nom du fidèle ses invocations. « Qu'elle prononce ma prière », dit Ur-Bau; « à la statue de mon dieu parle », commande Gudéa à son image. Le nom mystique des statues exprime la pensée de cette éternelle et silencieuse prière : « Que la vie soit ma récompense ». Cette vie, ce n'est point seulement les jours de l'existence mortelle, mais c'est encore la vie de par delà la tombe. Gudéa apparaît en effet grandement préoccupé d'assurer l'éternité de ses offrandes et de sa prière. La même formule « pour sa vie » se trouve gravée sur tous les

1. *Orientalistische Literaturzeitung*, mars 1909.

2. *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 104-135.

objets votifs, car la vie est le don des dieux; mais la statue est l'ex-voto par excellence; or, tout ex-voto tient la place de l'orant, exprime sa prière et incarne son mérite.

Les offrandes ainsi apportées chaque mois sur l'autel voisin de l'image du vivant ou du mort, présentées à la statue du dieu auquel elle était censée adresser sa prière devaient représenter et renouveler ses sacrifices pendant l'éternité.

On se serait étonné à bon droit de ne point trouver de vestiges des rites magiques dans les plus anciennes inscriptions du pays, qui sera la patrie des devins de Babylone et des mages de Chaldée. Un des principaux personnages de l'ancienne Lagas, en effet, était le prophète, l'*abarakku* : l'idéogramme de son nom désigne également l'oracle ou signe divin qu'observaient les devins d'Assyrie; son nom sera dans la suite celui du voyant des temples. C'est pourquoi, sur le chemin de Joseph, qui venait d'expliquer le songe du pharaon, et que celui-ci avait décoré d'un nom qui signifie « celui qui découvre les choses cachées », les Égyptiens criaient, au dire du rédacteur de la Genèse : « Le prophète, le prophète! » (*abrêk*). Les textes nomment encore, comme autres prêtres appliqués à connaître et à se concilier la volonté des dieux, le chef devin, dont la fonction consistait en invocations au dieu de la magie (Enki) pour obtenir de lui des oracles, le prêtre de la divination par les coupes, qui connaissait les mystères de l'huile sur l'eau, l'interprète des songes et l'augure. Enfin, il existait une classe de prêtres dont le nom semble équivaloir à *asipu*, titre de l'enchanteur dans la magie assyrienne.

À propos des rites de sépulture, Urukagina mentionne des prêtres du nom de *gala* qui recevaient des gratifications dans les cérémonies funéraires. Le passage se trouve éclairé par un texte d'une inscription de Gudéa relatif aux actions interdites durant les jours consacrés à fêter la dédicace du temple de Ningirsu : « Dans la grande demeure (la nécropole) de la ville, aucune tombe ne fut creusée, aucun cadavre ne fut porté en terre; le *gala* n'exécuta pas de psalmodie, ne poussa pas de lamentations. » La charte d'Urukagina faisait allusion à deux coutumes différentes au sujet des morts, l'ensevelissement et la combustion des corps. Dans le premier cas, le plus ordinaire, le moins coûteux et le plus simple, le mort était simplement porté à la nécropole; dans la tombe, on plaçait, à côté du corps, sept vases de

boisson et sept fois soixante pains pour sa nourriture; deux fonctionnaires, qui jouaient un rôle dans les rites de l'ensevelissement, touchaient pour la cérémonie une gratification que le roi réformateur réduisit de moitié. En temps de guerre, lorsque l'ennemi avait fui, abandonnant les cadavres de ses soldats sur le champ de bataille, et que les vautours s'étaient envolés, emportant dans leurs serres et leur bec des têtes et des bras, la piété des vainqueurs les poussait à recueillir les corps des vaincus, à les placer avec ordre les uns à côté des autres et à les recouvrir de terre, formant ainsi sur le lieu même de la victoire des tumulus, témoins de l'assistance divine qu'ils avaient reçue. Le second genre de cérémonie semble exactement décrit par le tableau tracé par M. G. Maspero : « Beaucoup préféraient le bûcher à la simple mise au caveau. On les brûlait à quelque distance de la ville, sur un terrain réservé au milieu des marais. On entortillait le corps dans une natte grossière, on le déposait sur un amas de roseaux et de joncs arrosés largement de bitume, puis on élevait tout autour un écran de briques qui circonscrivait l'action de la flamme, et on l'enduisait d'argile humide; les prières récitées, on empilait sur lui, pêle-mêle avec le viatique ordinaire et les pièces du mobilier funèbre, des relais nouveaux de matières combustibles¹. » Le cadavre était en effet placé sur les roseaux d'Enki, le dieu des eaux, c'est-à-dire sans doute sur un bûcher de roseaux coupés dans les marais; les provisions du mort étaient les mêmes que dans le cas d'ensevelissement. L'ancien droit ne parlait que vaguement de la part des ouvriers et des manœuvres employés pour les préparatifs de la cérémonie; le décret de réforme établissait par un tarif détaillé ce qui était dû à chacun des acteurs de cette douloureuse tragédie, la prêtresse qui présidait, l'homme chargé d'entretenir le brasier, les *gala* de Girsu, de Lagas et de Nina qui répandaient leurs plaintes et leurs prières, les voisins (?) qui servaient de témoins, les ouvriers et les manœuvres qui avaient préparé le bûcher, le porteur de l'urne destinée à recevoir les cendres. L'ensemble des gratifications s'élevait à 1,387 pains, 8 jarres et 3 urnes de boissons, un qa d'huile parfumée. On disposait en outre sur une table une dizaine de pains cuits; une quarantaine d'autres étaient préparés pour le repas de deuil; enfin, il semble que l'on distribuait aux

1. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 687.

assistants jusqu'à 420 pains. Toute cette interprétation reste hypothétique, mais il est très remarquable qu'elle se trouve s'accorder jusque dans les détails avec les indications fournies par les tombeaux archaïques trouvés près de Lagas et les conclusions qu'en ont tirées les archéologues¹.

*
* *

Les noms propres à l'époque la plus ancienne, comme au temps de la suprématie d'Ur vers 2500, de la première dynastie babylonienne vers 2000, des rois d'Assyrie vers 800, des rois de Babylone vers 500, sont en grande majorité composés de noms divins. Ils expriment, à côté de la religion officielle et du culte public, la foi pratique et la piété populaire. Des noms tels que « Servante d'Anu » et « Dévot d'Enzu » témoignent de sentiments de respect envers les dieux; les formules « Bau le sait, Bau est ma vie, Bau est bonne » dénotent une foi sans réserve; les phrases « Bau se tient auprès, Babbar protège, Enlil est mon abri, Mon regard est tourné vers Bau, Au près de Nina il n'y a pas de danger » trahissent une religieuse confiance; les appellations « Babbar est mon père, Bau est ma mère, Nina est la mère de Lugalanda, Anu est mon frère, Enki est mon compagnon, Rejeton d'Enzu, Au près de Ningirsu est ma tête » montrent que les sentiments de tendre piété n'étaient pas étrangers aux hommes du quatrième millénaire; les affirmations « Babbar est le premier, Humma est mon dieu, Ningirsu est mien » rappellent la foi aux dieux personnels. Tous ces sentiments semblent animés par des croyances sincères, mais relativement indépendantes de la mythologie.

Pour ce qui est des idées, en effet, la religion semble dominée par la foi à la protection spéciale des dieux nationaux et des dieux personnels. Le dieu national est le vrai « Tout-puissant » pour la principauté, le dieu personnel la véritable Providence pour l'individu. Si quelqu'un affirme dans son nom sa croyance à la primauté du dieu Anu, un autre annonce de la même façon celle du dieu « Seigneur de Girsu ». Le pays de Lagas s'appelle le territoire de Ningirsu; les domaines royaux sont sa propriété, il a confié le gouvernement au roi. Si l'ennemi est vaincu, c'est

1. R. Koldewey, *Die altbabylonischen Gräber in Surghul und El Hibba*, dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, t. II, p. 403.

Ningirsu qui l'a anéanti; s'il dévaste Lagas, il commet un péché contre Ningirsu. Les temples de Ningirsu sont des monuments nationaux; l'héritier présomptif est prêtre du dieu de la patrie. Les dieux protecteurs des cités interviennent pour délimiter leurs territoires respectifs, Ningirsu au nom de Lagas, le dieu de Gisuh au nom de sa principauté. Les divinités se mêlent plus directement encore à la politique nationale : la déesse Kadi élève la voix pour faire ériger une stèle commémorative d'un traité de paix; les dieux enjoignent aux rois de déclarer la guerre et décident de la victoire; leur filet s'étend sur l'ennemi parjure pour le perdre. Le pieux auteur du récit de la dévastation de Lagas par Lugalzaggisi ne doute pas que son dieu n'en tire un jour vengeance contre le prince coupable et sa déesse personnelle considérée comme responsable.

Quant à la conception des rapports de l'individu avec les dieux, deux idées sont particulièrement à remarquer, la notion du dieu personnel et celle de la vocation divine. Le dieu personnel est un être différent du *lama* favorable ou « bon ange » : c'est une divinité particulièrement chère et particulièrement bienveillante pour le fidèle; le fidèle est son enfant, et, à ce titre, il compte sur l'intercession de son protecteur auprès des grands dieux : « Que son dieu Ninsah pour sa vie dans les jours à venir devant Ningirsu se prosterne ». Eannatum, Entéména, Enannatum II se réclament du même céleste « patron », le dieu Dun-X; Urukagina nomme de même son dieu Ninsah; Ur-Bau, son dieu qui l'a enfanté, Ninakal; Gudéa, son dieu Ningiszida; Lugalzaggisi de Gisuh, sa déesse qui l'a enfanté, Nisaba. La protection d'un dieu spécial n'était pas seulement le privilège des princes : des noms tels que « Bau est mon dieu, Huma est mon dieu, Ninni est mon dieu » montrent que cette conception des divinités personnelles était répandue dans la société entière et avait même sans doute, avant d'être introduite dans la littérature officielle, été conçue par la piété populaire.

L'idée de vocation est nettement exprimée dans la charte d'Urukagina : « Lorsque Ningirsu à Urukagina la royauté de Lagas eut donnée et qu'au milieu de trente-six milliers d'hommes il eut établi son pouvoir... » De même, Enannatum I^{er} parle du « jour où Ningirsu en son cœur l'élut », et Eannatum assure la postérité qu'avec le patésiat de Lagas la royauté de Kis lui fut

donnée par Ninni. Le scribe des vases de Lugalzaggesi¹, vainqueur d'Urukagina, développe avec complaisance cette idée de l'origine divine du pouvoir et du succès et parle, à propos de la puissance que lui ont confiée les dieux, du « bon destin » qu'ils ont fixé en sa faveur. Les rois répètent dans la série de leurs titres, en un langage imagé, l'affirmation de leur vocation divine : ils ont été gratifiés du sceptre et de la force, doués d'entendement et nommés d'un bon nom par les grands dieux ; ils ont été élus par le cœur très pur de Nina et nourris du lait sacré par Ninhar-sag, la mère des dieux ; ils sont les époux chéris de Ninni, les amis très chers de Lugaluru, les bien-aimés de Dumuziabsu ; par-dessus tout, ils ont été chéris par leur dieu national : « Ningirsu, leur seigneur, les aime. » En retour, les princes, appelés à la royauté par Ningirsu, établissent la loi que leur dieu et seigneur a édictée. Toutes ces formules ont leur importance, parce qu'elles révèlent une conception du pouvoir. A côté de cette théorie du destin des rois, on peut supposer que s'était déjà formée une idée populaire du bon et du mauvais sort des hommes.

En terminant cette monographie d'une cité d'il y a plus de cinq mille ans, la description de sa hiérarchie, de sa vie et de son culte, je laisse la parole à l'un de ses rois, prince réformateur dont la charte a été souvent citée : « Lorsque Ningirsu, le guerrier d'Enlil, à Urukagina la royauté de Lagas eut donnée et qu'au milieu de trente-six milliers d'hommes il eut établi son pouvoir, les décrets d'autrefois il rétablit, et la parole que son maître Ningirsu avait prononcée, il la fit demeurer ; dans les limites du territoire de Ningirsu, il y avait des surveillants, il n'y eut plus de surveillant ; la servitude en ce temps-là existait, il établit la liberté. »

1. *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, p. 218.